

**L'Allocution du Président de la Commission de Politique Extérieure et Intégration Européenne du Parlement de la République de Moldavie, Madame Ana Gutu, lors de la réunion des chefs des Commissions de Politique Extérieure des états membres de l'Union Européenne et le Forum Parlementaire pour Démocratie**

27 – 28 novembre 2013

Seimas de République de Lituanie, Vilnius

Monsieur le Président du Seimas,  
Mesdames et Messieurs les présidents des commissions de politiques extérieures,  
Vos Excellences Mesdames et Messieurs les ministres,  
Distingués participants,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous saluer dans le cadre de cette réunion importante, qui a lieu en même temps qu'un évènement historique pour la République de Moldavie, le Sommet du Partenariat Oriental de Vilnius, qui jettera un fondement solide pour la continuation des processus démocratiques en RM, et qui va créer les prémisses nécessaires pour attribuer un caractère d'irréversibilité au parcours européen de notre pays. La réunion d'aujourd'hui offre une opportunité unique pour les Parlements nationaux des états membres de l'Union Européenne et pour les Parlements des états participants au Partenariat Oriental d'améliorer la coopération pour assurer la légitimité de cet évènement d'importance majeure, ainsi que de consolider la dimension parlementaire des efforts déployés afin de promouvoir le développement démocratique.

L'Accord d'Association, qui sera paraphé par notre pays et l'Union Européenne lors du Sommet, va établir un cadre juridique adéquat pour l'avancement des relations entre République de Moldavie et l'Union Européenne vers une étape qualitative supérieure, celle de l'association politique et de l'intégration économique de la RM avec l'Union Européenne.

Les aspirations européennes de notre pays dérivent, premièrement, de notre histoire, profondément ancrée dans l'espace européen. Etant historiquement partie intégrante de la civilisation roumaine, partageant la même langue, les mêmes traditions, ayant vécu un même passé totalitaire communiste, la République de Moldavie, à coté de la Roumanie, a depuis toujours été un pays à vocation européenne. Les grandes personnalités de la culture roumaine, le poète Mihai Eminescu, le sculpteur Constantin Brancusi, l'ingénieur Henri Coandà, la cantatrice Maria Cibotari et le linguiste Eugène Coseriu, originaires de la Bessarabie, ancien nom de la RM, ont largement contribué à l'enrichissement du patrimoine culturel européen. Par désastre historique, la RM a souffert terriblement à cause de l'occupation soviétique : expropriations, déportations et génocide, famine organisée. Le processus de dénationalisation atroce, de déracinement identitaire, provoquée par les autorités soviétiques, a marqué de façon presque irrémédiable les mentalités sociales. Il a fallu presque 18 ans pour que les premiers germes d'une nouvelle classe politique apparaissent en RM. Ce fut l'année 2009, quand après 8 ans de gouvernance néo-communiste, une coalition pro-européenne vienne au pouvoir en RM.

Grace aux diligences de cette coalition pro-européenne une nouvelle stratégie, ferme et claire, de développement du pays, est née. Cette vision stratégique consiste dans la modernisation profonde du pays par le biais du processus d'intégration de la RM dans l'UE. J'ai bien dit - « processus », car le changement d'un système ne peut pas survenir du jour au lendemain. La RM est un pays post-totalitaire, qui apprend la démocratie, qui vient de s'affranchir de tout ce qui a signifié autoritarisme et verticale du pouvoir.

La classe politique qui est au pouvoir en RM partage la conviction profonde de notre appartenance à l'espace civilisateur des valeurs européennes, ainsi que de la perspective du progrès, réalisable uniquement sur la voie de la coopération entre la RM et l'Union Européenne, l' objectif majeur étant l'intégration politique et économique avec l'Union Européenne.

Selon nous, l'Accord d'Association, y compris l'Accord de Libre Echange Approfondi et Complexé, représente une opportunité unique pour le développement de notre pays, qui a un potentiel nécessaire pour la consolidation de la crédibilité des réformes, la stimulation des investissements, le changement du paradigme de croissance économique – passer de la consommation vers l'exportation, la consolidation des efforts soutenus pour combattre la corruption et l'assurance d'une justice transparente et équitable. L'intensification de la lutte acerbe contre la corruption, survenue substantiellement après l'institution du nouveau Gouvernement, diminuera l'importance de l'économie souterraine, facilitera la création d'un climat

favorable aux investissements, augmentera le degré de stabilité du cadre régulateur, éliminera les pièges dans l'activité des investisseurs étrangers.

Pour le Parlement de la République de Moldavie, l'Accord d'Association représente une opportunité immense, mais aussi un défi à cause de l'augmentation considérable du volume et du degré d'harmonisation de la législation nationale à l'acquis communautaire. Généralement, le Parlement de la République de Moldavie et la Commission de Politique Extérieure et Intégration Européenne, exerce un rôle important dans le processus de rapprochement de l'Union Européenne, fait qui est reflété surtout dans le contrôle politique des activités du Gouvernement, des ministères, des agences indépendantes de réglementation, appelés à mettre en place les engagements avec relevance européenne. D'une telle manière, nous avons institué la pratique de coordination, de communication et d'échange efficace d'information entre le Parlement et le Gouvernement en ce qui concerne les priorités de politiques et créativité législatives. Cette pratique a permis l'amélioration du processus d'élaboration et d'adoption des projets de lois prioritaires, nécessaires pour la réalisation des réformes démocratiques et institutionnelles en République de Moldavie et le rapprochement de notre pays de l'Union Européenne.

L'activité législative a visé surtout, *primo*, la consolidation des capacités institutionnelles nationales afin de faire face avec succès aux pressions des concurrents, suite à la libéralisation commerciale, et, *secundo*, la réalisation de nos engagements dans le dialogue concernant la libéralisation du régime des visas avec Union Européenne. Nous avons entrepris des efforts soutenus pour améliorer le cadre législatif dans le domaine de la sécurité alimentaire, des réglementations techniques spécifiques et de l'infrastructure de la qualité, la protection de la concurrence et l'assistance publique qui facilite l'accès progressif au Marché Unique européen. Tout cela vise l'obtention des avantages majeurs suite à la signature de l'Accord de Libre Echange et Complex. Pour la Commission de la Politique Extérieure et Intégration Européenne, l'activité législative a visé aussi l'assurance de la compatibilité nécessaire avec les normes de l'Union Européenne, la croissance de la compétitivité et la diversification de la production, l'amélioration des capacités de marketing et de distribution des marchandises autochtones, ainsi qu'un meilleur dialogue avec les partenaires d'affaires européens, y compris dans le contexte de la facilitation de l'accès de la production vinicole moldave sur le marché européen.

Si on parle du dialogue concernant la libéralisation du régime des visas, la République de Moldavie s'est concentrée sur la mise en place de conditions assumées dans le Plan d'Actions RM-UE, par la réalisation des réformes courageuses dans le domaine de la justice et des affaires intérieures, du management des frontières. La RM est le premier pays du Partenariat Oriental, qui a finalisé la mise en place de la deuxième phase dudit plan d'actions. Nos attentes sont également celles de nos citoyens - la libéralisation de la circulation dans l'espace de l'UE, c'est-à-dire, la possibilité de voyager sans visas dans l'espace européen. Sûrement, l'Accord d'Association contribuera également à la croissance significative des capacités administratives et institutionnelles nationales d'absorption efficace et transparente de l'assistance européenne. A cette occasion, je tiens à exprimer la gratitude à nos partenaires européens pour l'appui constant, offert lors du parcours de modernisation et d'intégration européenne de notre pays. Nous sommes extrêmement reconnaissants au Parlement Européen, à la Commission Européenne, aux états membres de l'Union Européenne pour le soutien solide de nos efforts centrés sur le développement social, la consolidation de la démocratie et la consolidation de l'économie de marché fonctionnelle en RM.

A notre avis, les programmes étendus de Consolidation Institutionnelle Complète, un accès facilité au marché interne de l'Union Européenne, le financement substantiel sous forme d'investissements, y compris crédits et subventions budgétaires, sont bienvenues, et sûrement, ils contribueront largement à la modernisation de notre pays lors du processus d'intégration européenne. Dans ce contexte, je veux mettre en évidence la nécessité de créer plusieurs opportunités pour faciliter les contacts entre la République de Moldavie et les pays membres de l'Union Européenne pour une meilleure compréhension de la situation interne de République de Moldavie. L'approche continue des états membres de l'Union Européenne, basée sur l'identification des critères spécifiques d'évaluation de la performance de la République de Moldavie et l'application de la formule « more for more » - « plus pour plus » nous mobilise en permanence pour dépasser avec succès les pressions internes et externes, soit d'ordre politique soit d'ordre économique. Ce n'est pas du tout un secret que les pressions majeures viennent de la part de la Russie, qui a récemment réintroduit l'embargo pour les vins et les produits agricoles moldaves. Les messages qui nous parviennent de la part de certains officiels russes contrastent de manière saillante avec les normes de la diplomatie de bonnes relations de partenariat, qui doivent se baser sur le respect mutuel et le principe d'égalité en droits des partenaires. L'époque du « frère ainé » a depuis longtemps évolué. La RM est un pays souverain, qui est

libre de définir le vecteur de sa politique extérieure, qui développera ses relations de coopération avec d'autres pays selon les normes du droit international, dans le respect des valeurs suprêmes - la démocratie, l'état de droit, la paix et la tolérance.

Distingués collègues, Mesdames et Messieurs,

Nous saluons l'intention l'Union Européenne de lancer un nouveau programme d'assistance, appelé « Intégration et Coopération dans le Partenariat Oriental », qui contribuera à la croissance substantielle du soutien accordé et qui visera la promotion des transformations démocratiques, la consolidation institutionnelle, la croissance économique durable et inclusive, ainsi que la promotion des mesures de consolidation de la confiance. Cette assistance, ainsi que le rôle de médiateur de l'Union Européenne dans la solution du conflit gelé de la région sécessionniste de Transnistrie, sont très importants dans le contexte des efforts de réintégration du pays, que nous promouvons dans le cadre du format 5+2 sous les auspices de l'Organisation pour Coopération et Sécurité en Europe (OSCE), parfois malgré les circonstances défavorables et les pressions politiques et économiques externes.

Nous apprécions les efforts de l'Union Européenne pour ce qui est de la facilitation de la participation de la RM dans le cadre de l'activité des agences et programmes de l'UE. La RM est devenue pays associé au Programme Cadre 7 de l'Union Européenne pour la Recherche et le Développement Technologique à partir du janvier, 2012. Nous exprimons notre désir de négocier ensuite les protocoles de participation de la RM dans les programmes de l'UE, nous saluons aussi la disponibilité de l'Union Européenne de couvrir partiellement les coûts d'association, ainsi que la consolidation de la coopération avec les états partenaires dans les programmes académiques Erasmus Mundus et Tempus.

Il est très important de continuer de développer de bonnes relations de coopération dans une période cruciale pour l'avenir de la RM, non seulement le moment du Sommet, mais aussi ultérieurement. Tout de suite, après ce que la RM paraphera l'Accord, notre pays entreprendra des efforts soutenus pour mettre en place les prévisions de celui-ci. L'instrument principal de mise en place de l'Accord d'Association sera l'Agenda d'Association, qui substituera le Plan d'Actions République de Moldavie – Union Européenne dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage. Le Parlement de la RM, ensemble avec le Gouvernement, feront de leur mieux afin de réaliser l'Agenda Européenne, qui sera intégrée dans le Programme d'activité du Gouvernement. La Commission pour la Politique Extérieure et Intégration Européenne du Parlement surveillera régulièrement les progrès enregistrées par l'Exécutif.

En même temps, le Parlement de la République de Moldavie représente par excellence l'organe législatif suprême, qui, malgré les divergences multiples d'opinions et les défis d'ordre politique (une opposition communiste forte, qui plaide pour un vecteur de politique extérieure différent – l'intégration dans l'inexistante Union eurasiatique), a le but de consolider les différents intérêts sociaux, y compris les opinions qui ne peuvent pas être réconciliées à la première vue, assurant ainsi un consensus national et la légitimité démocratique pour le développement du pays à long terme. Je tiens à mentionner qu'à cette étape extrêmement importante pour la RM, nous avons réussi à faire face aux nombreux défis et nous avons réussi à consolider nos aspirations d'adhésion à la grande famille européenne. Dans notre voie vers Vilnius, nous avons dépassé l'instabilité politique, en renonçant aux divergences d'opinions ou de visions et nous avons assuré une continuation de notre parcours européen – il s'agit de la crise politique du mois de mai 2013 qui a été surmontée.

Or, nous avons la conviction que le vecteur européen peut consolider la légitimité démocratique de l'état par la prévention des conflits, la coagulation de la société en base d'un sentiment d'appartenance axiologique à la communauté européenne. La Commission que je représente entreprend des efforts soutenus pour informer et convaincre les citoyens du fait que seulement grâce à la volonté de tous les membres de la société il sera possible d'obtenir des bénéfices suite à la signature de l'Accord d'Association, des bénéfices tels que : un processus judiciaire correct, transparent et équitable, plusieurs chances pour la mobilité de la main-d'œuvre, augmentation de la qualité de vie.

Je tiens à mentionner que le Partenariat Oriental représente non seulement une plateforme de coagulation interne de la République de Moldavie et de réintégration du pays, mais aussi un fondement pour une coopération parlementaire plus ambitieuse au niveau paneuropéen, fait qui s'inscrit dans le spécifique de la thématique de la réunion d'aujourd'hui. Il existe actuellement au niveau du parlement moldave une assemblée parlementaire entre la RM et la Pologne, une Commission commune pour l'intégration européenne entre le parlement moldave et celui de la Roumanie.

A la base de notre participation continue dans le cadre du Partenariat Oriental il y a un ferme engagement du respect pour le droit international et les valeurs universelles, y compris la démocratie, la prééminence du

droit et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que l'économie de marché, le développement durable et la bonne gouvernance.

Evidemment, la RM a enregistré des réalisations importantes dans la consolidation des valeurs de l'état de droit dans une jeune démocratie. D'une côté, il ya de multiples problèmes et contraintes, mais pour les résoudre il existe une volonté politique. Dans ce contexte, nous allons solliciter l'assistance et la compréhension des partenaires européens pour soutenir notre pays dans l'avancement vers la réalisation de son destin européen. Nous sommes convaincus que le Sommet de Vilnius sera un succès, qui accélérera les réformes internes. Notre ambition, après le paraphage de l'Accord d'Association, consiste, à signer et à ratifier l'Accord d'Association avec l'UE aussitôt que possible, avant que le mandat actuel de la Commission Européenne, du Parlement et du Gouvernement de la RM prenne fin, fait qui va permettre l'attribution de l'irréversibilité au parcours européen de notre pays.

Mesdames et Messieurs,

La République de Moldavie, géographiquement est partie prenante de l'Europe. L'Europe unie, telle que l'avait conçu Robert Schuman et Konrad Adenauer, telle que nous la voyons aujourd'hui – espace de valeurs et d'opportunités, diverse et puissante – certainement accueillera dans les années à venir, années de travail assidu et enthousiasme concerté, notre petit pays – la République de Moldavie, car sa place est sûrement dans la famille des états membres de l'UE.

Je vous remercie de votre attention !